

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **EN DATE DU 22 MAI 2017**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Marc PERROT, Maire, a adopté à l'unanimité, le compte-rendu de la séance précédente. Les dossiers suivants ont été étudiés :

VIREMENT DE CREDITS

Du fait de la forte baisse des dotations qui n'était pas connue lors du vote du budget primitif et dans le respect du principe de sincérité, a décidé de procéder à un virement de crédit en diminuant une dépense d'investissement pour réactualiser la ligne de crédits de la DGF (- 48 000 €)

TRANSPORT SCOLAIRE : CONVENTION AVEC LA REGION

A partir de septembre 2017, la loi NOTRe prévoit le transfert du volet scolaire de la compétence transport à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer cette convention

URBANISME : CONVENTION AVEC LA CCPA

L'appui, l'assistance et le conseil aux communes n'étant plus assurés par les services de l'Etat en matière d'urbanisme, le Conseil Municipal a décidé de signer une convention avec la CCPA pour une mise à disposition gratuite de son service instructeur pour les demandes d'application du droit des sols à compter du 1^{er} juillet 2017.

TRAVAUX DE SECURISATION AU MOULIN A CIMENT

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une convention avec le Département de l'Ain pour l'aménagement de voirie qui sera réalisé en vue de faire ralentir la vitesse sur cette portion de route départementale

PERSONNEL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Suite au départ en retraite d'un agent, a décidé de modifier le tableau des effectifs en supprimant le poste laissé vacant et en créant un poste d'agent technique à temps complet à compter du 1^{er} octobre

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Conseil Municipal a décidé de désigner un coordonnateur communal. Il sera nommé par arrêté du Maire et sera chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes du recensement de la population qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une subvention de 48 € au Foyer de Ski Nordique du Haut Bugey, et une subvention de 400 € au Collège de l'Albarine pour un projet en cours d'Anglais. Un virement de crédit sera réalisé en section de fonctionnement

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

► **ELECTIONS LEGISLATIVES** : Le bureau de vote sera ouvert à la salle des fêtes de 8 h à 18 h les dimanches 11 et 18 Juin.